

**Appel à projets
MESRI – BMBF Appel à projets bilatéral franco-allemand en intelligence
artificielle
- Edition 2022 –**

Liste des projets sélectionnés comportant des partenaires financés par l'ANR (par ordre alphabétique d'acronyme) :

Type 1 Collaboration de Recherche

| Acronyme et titre du projet | | Coordinateur ANR |
|------------------------------------|---|-----------------------------|
| AI4Forest | Intelligence Artificielle pour la surveillance des forêts depuis l'espace | M. Philippe CIAIS |
| DAIOR | IA distribuée pour la salle d'opération | M. Alexandros KARARGYRIS |
| TRAIN | Intelligence Artificielle Fiable et Robuste | M. Marco LORENZI |

Type 2 Recherche et Développement

| Acronyme et titre du projet | | Coordinateur ANR |
|------------------------------------|--|-------------------------------|
| AI2 | Affordable Industrial Artificial Intelligence | Mme Michele SEBAG |
| AIQuAM3D | Intelligence artificielle embarquée pour l'assurance qualité dans la fabrication additive et la caractérisation avancée des matériaux en 3D | M. Andrew KING |
| AIS | Surveillance de la sismicité géothermale basée sur l'intelligence artificielle | Mme Julie MAURY |
| LAiveBactDetect | Détection in situ de contamination des mains par analyse de bactéries vivantes par IA | M. Morgan MADEC |
| NEWMAC | Nouvelle génération de modèles basés sur l'apprentissage automatique pour les calculs aérodynamiques | M. Pedro STEFANIN VOLPIANI |
| REINFORCERAIL | Amélioration de l'Éfficacité Ferroviaire par une Intelligence Artificielle augmentée par la Recherche Opérationnelle | Mme Paola PELLEGRINI |
| RoboQuality | Systèmes basés sur l'IA pour résoudre le défi de la limitation de données dans le cadre du contrôle d'objets de grande dimension par méthode robotisée par rayon X | Mme Julie ESCODA |
| TETRA | Méthodologie et outillage pour projets à base d'IA en gestion de l'eau | Mme Gaelle LORTAL |

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions).

Paris, le 5 décembre 2022

Le Président Directeur Général

Thierry DAMERVAL